

Les échos de Labruyère Dorsa

... L'ÉDITO DU MAIRE ... SEPTEMBRE 2024



Madame,
Monsieur,
Chère Labruyéroise,
Cher Labruyérois,

L'année 2024 est déjà bien entamée et vos élus poursuivent leurs efforts pour mettre en œuvre les projets d'investissements votés au printemps ainsi que pour gérer l'administration communale.

Ce bulletin semestriel fait donc état de nombreux projets qui ont été ou seront réalisés sans recourir à l'emprunt et sans augmentation de la part communale de l'impôt foncier. Cela est rendu possible grâce à des recettes exceptionnelles (notamment des taxes d'aménagement), au soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne via ses différentes subventions et aux économies que nous réalisons sur certains postes de dépenses. Ces investissements sont prioritairement orientés vers les 3 axes de notre projet municipal (cf bulletin municipal de janvier 2024 disponible sur notre site internet) : la préservation de la biodiversité, le développement durable et l'environnement ; le développement du lien social et de la démocratie participative ; la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

Du côté de l'intercommunalité, les projets avancent également. Un transport à la demande va se mettre en place progressivement et notre commune sera desservie tous les jeudis matin (voir article dédié). La construction du centre aquatique intercommunal est toujours d'actualité et sa mise en œuvre se poursuit. Un réseau d'auto-stop organisé de proximité se met en place pour sécuriser les trajets et favoriser le covoiturage. Les Centres de Loisirs annexés aux Collèges (CLAC) d'Auterive, Cintegabelle et le Vernet sont pérennisés. La collecte et la gestion des déchets ménagers font l'objet de nombreux échanges pour tenter de trouver

le meilleur compromis entre le respect de la loi, la salubrité publique et la qualité de vie et du service pour les usagers.

L'été a été une douce parenthèse dans le quotidien de bon nombre d'entre nous, avec notamment la fête du village où la bonne humeur et la convivialité ont présidé. La situation politique instable de notre pays n'est pas de bon augure et présage d'une rentrée mouvementée. Gardons à l'esprit qu'il fait bon vivre à Labruyère-Dorsa, dans notre village, et que notre capacité collective à bien vivre ensemble est une ressource pour faire face aux difficultés. Cultivez le lien social avec vos voisins et vos amis, gardez une attention particulière pour les aînés et les plus fragiles, accompagnez au mieux les plus jeunes dans ce monde complexe, profitez de balades en nature, d'activités sportives et de sorties culturelles pour vous ressourcer... autant de suggestions à notre portée pour contribuer à l'épanouissement humain et pour percevoir le monde qui nous entoure tel que nous avons envie qu'il soit !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Votre maire,

Julien Godefroy



Extinction nocturne de l'éclairage public de minuit à 6 heures

BILAN de l'EXPÉRIMENTATION

Après avoir achevé la modernisation des points lumineux du village avec des dispositifs LED en 2021, la commune de Labruyère-Dorsa s'est lancée en février 2023 dans une expérimentation visant à éteindre l'éclairage public en cœur de nuit, entre minuit et 6h du matin. Pour y parvenir, des horloges astronomiques ont été progressivement installées sur l'ensemble des coffrets de commandes électriques du village. Pour rappel, la mise en œuvre de cette expérimentation répond à **des enjeux environnementaux et économiques** tels que :

- ♦ La lutte contre la pollution lumineuse qui contribue à la préservation de la faune, de la flore et de la santé humaine,
- ♦ La réduction de la consommation d'énergie et des coûts énergétiques pour la commune,
- ♦ La limitation des émissions de gaz à effet de serre.

En juin 2024, soit plus d'un an après le lancement de cette expérimentation, le conseil municipal a souhaité évaluer le dispositif. Du point de vue de **l'évolution de la consommation énergétique en KW/h**, nous pouvons constater une baisse significative de la consommation de 47 % malgré le fait que certains secteurs de la commune soient entrés en expérimentation tardivement (novembre 2023). Concernant **l'évolution des coûts énergétiques**, nous réalisons des économies substantielles à hauteur de 34 % malgré l'augmentation des tarifs règlementés (+25% d'augmentation entre mars 2022 et mars 2024). Enfin, **l'évolution des cambriolages et des incivilités** entre minuit et 6h n'a pas connu de progression et a même légèrement baissé.

Au-delà de ces indicateurs chiffrés, afin d'évaluer également votre perception et des éléments plus subjectifs, nous vous avons donné la parole à l'occasion d'un sondage dont voici les principaux éléments à retenir par questions :

Question 1 : Quelle est votre tranche d'âge ?

71 personnes ont répondu au sondage, soit plus de 20% de la population. Nous estimons à plus de 50% le nombre de foyers ayant participé. La majorité des participants se situe dans la tranche d'âge 31-69 ans (82%), les plus de 70 ans représentent 11% et les moins de 30 ans 7%.

Question 2 : Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune ?

39% a indiqué habiter au village depuis « entre 11 et 20 ans ». 25% depuis plus de 20 ans (dont 3 depuis toujours), 15,5% entre 6 et 10 ans et 20,5% depuis moins de 5 ans (dont 11% depuis moins de 2 ans).

Question 3 : Saviez-vous que cette expérimentation existait sur la commune ?

87% des répondants savaient que cette expérimentation existait sur la commune. A noter tout de même que 13% des répondants ne s'en étaient pas rendus compte.

Question 4 : L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h du matin vous a-t-elle gênée ?

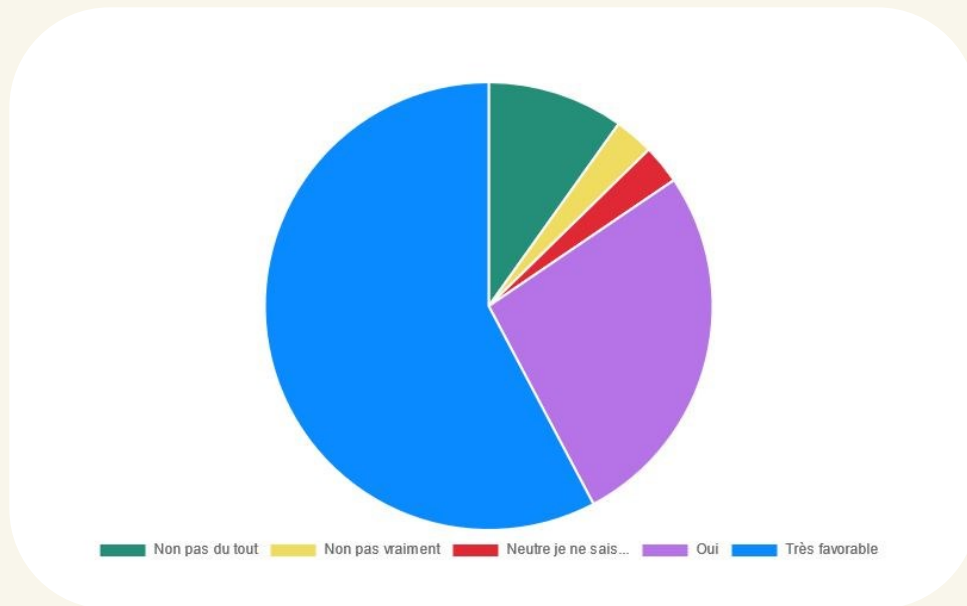
81,5% des répondants n'ont pas du tout été gênés ou ne s'étaient pas rendus compte de l'extinction entre minuit et 6h. 18% disent être légèrement (8,5%), moyennement (3%) ou énormément gênés (7%).

Question 5 : Si oui, pour quelles raisons cette extinction vous a-t-elle gênée ?

Les 13 répondants se sentant gênés ont évoqué majoritairement le sentiment d'insécurité (31%), la difficulté à se déplacer (31%) et le sentiment d'isolement (12,5%). A noter que plusieurs réponses étaient possibles à cette question. Un habitant précise qu'il est gêné pour rentrer chez lui lors de manifestation nocturnes organisées au village (exemple cité : retour du feu de la Saint Jean).



Question 6 : Êtes-vous favorable à la poursuite de l'extinction de l'éclairage public ?



Ce diagramme pourrait se passer de commentaires. La très grande majorité des répondants (84,5%, 60 personnes) est favorable ou très favorable à la pérennisation de l'expérimentation. 2 personnes n'ont pas d'avis et 9 ne le souhaitent pas.

Question 7 : Avez-vous des commentaires ou des propositions à nous soumettre ?

Cette question ouverte a permis des expressions libres dont la très grande majorité sont encourageantes. Plusieurs propositions ont également été faites, notamment d'augmentation des plages horaires d'extinction (par exemple éteindre dès 23h voire 22h), ne pas éteindre lors de manifestations nocturnes au village (par exemple lors de la fête) ou encore éteindre un point lumineux sur deux.

En conclusion : au regard à la fois de la participation, des indicateurs chiffrés et des résultats du questionnaire, cette expérimentation est globalement une réussite. Ainsi, la pérennisation de l'extinction en cœur de nuit de l'éclairage public à Labrugère-Dorsa sera inscrite lors d'un prochain conseil municipal.

Concernant les tranches horaires, Monsieur le Maire proposera au conseil municipal de maintenir celles expérimentées (minuit à 6h) pour tenir compte des appréhensions de certains habitants. La Mairie partage le point de vue de celles et ceux qui souhaiteraient que la lumière reste allumée lors de manifestations nocturnes organisées dans le village, mais nous n'avons pas la main pour accéder à la programmation des horloges astronomiques... pour toute modification, nous devons solliciter le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour une intervention qui est facturée. Ce manque de souplesse a déjà été remonté au SDEHG : avec l'avènement de la domotique, il y a fort à parier que des solutions pratiques pour les communes seront bientôt trouvées. Enfin, l'éclairage d'un point lumineux sur deux n'est en l'état pas possible (dispositifs lumineux et câblages spécifiques) et peut présenter un danger pour les usagers de la route. En effet, l'alternance de zones d'ombre et de lumière nécessite un temps d'adaptation pour nos yeux pouvant être propice à un manque de vigilance au volant.

Retrouvez l'exhaustivité des réponses au questionnaire ici :

<https://analytics.dragnsurvey.com/report/view/feca57ff>



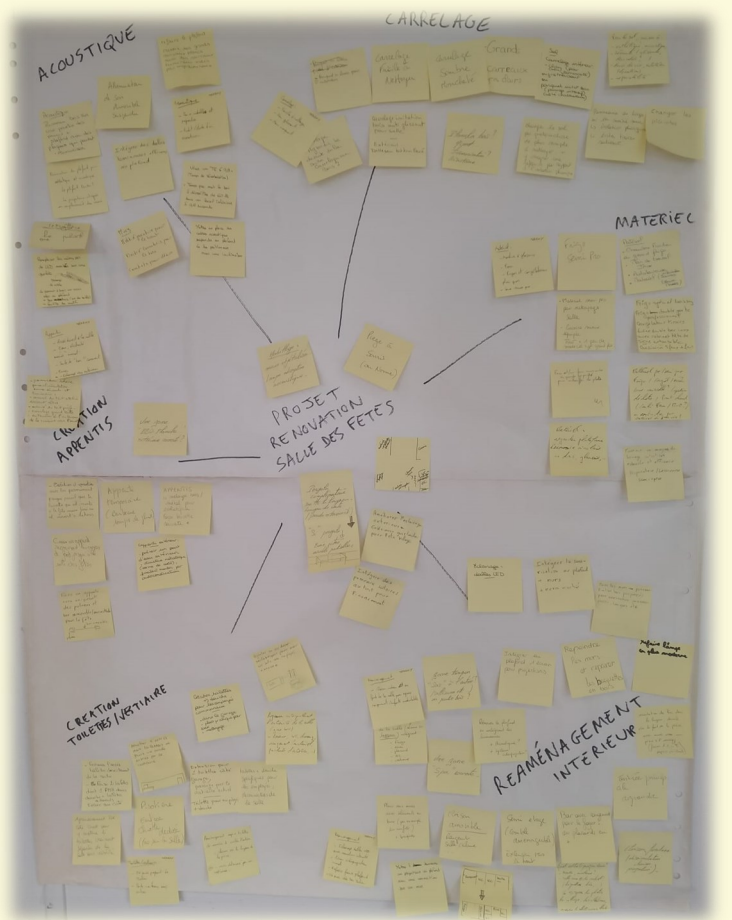
RÉUNION DU CONSEIL PARTICIPATIF ET RÉFLEXION SUR NOTRE SALLE DES FÊTES

Le conseil participatif s'est réuni le samedi 15 juin. Nous avons pu partager et échanger ensemble sur les différents projets actuels et à venir de notre commune (achat de bancs et chaises, sondage sur l'extinction des lumières la nuit, application Intra-Muros...).

Dans un deuxième temps, des volontaires du foyer rural et des jeunes du CMJ nous ont rejoint afin de participer à une réunion sur le projet d'amélioration de la salle des fêtes que nous prévoyons de mener en 2025.

Le but de cette réunion était de mettre en commun les demandes et/ou les idées de chacun afin d'améliorer notre salle (insonorisation, préau, amélioration des sanitaires, coin cuisine, carrelage...). Chacun s'est creusé la tête et a été force de proposition ! De nombreux post-it ont été ajoutés au paperboard des idées.

Suite à cette réunion, une phase de synthèse va être faite et des premières propositions seront soumises. L'objectif serait d'arrêter un projet cet hiver afin de pouvoir réaliser les travaux au deuxième semestre 2025.



Attention. la location de la salle des fêtes sera impactée en 2025 : elle ne sera plus louée à partir du 1^{er} septembre et pour une durée de plusieurs mois.





À LA UNE DE VOTRE COMMUNE

INTRAMUROS : UNE NOUVELLE APPLICATION POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS DU VILLAGE ET DES ENVIRONS

Depuis cet été, notre mairie utilise l'application IntraMuros. Celle-ci renforce le lien entre le territoire et les habitants de notre commune. Elle permet d'informer (ex : manifestations à venir, horaires d'ouverture de la bibliothèque, etc.), d'alerter (ex : vigilance météorologique) et ainsi facilite votre participation à la vie locale.

Abonnez-vous et recevez ainsi les alertes publiées par la mairie de Labruyère Dorsa en temps réel. Vous recevrez les notifications directement sur votre smartphone. Vous pourrez également accéder au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques.

- 100% gratuite ;
- Sans collecte de données personnelles ;
- Sans publicité.



IntraMuros

Cette application peut être téléchargée par tous, administré ou non. N'hésitez pas à la partager.

DE NOUVELLES TABLES ET BANCS EXTÉRIEURS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Sur proposition du CMJ et après concertation avec le conseil citoyen et le conseil municipal, 4 tables de pique-nique et 5 bancs ont été achetés auprès de la Société BP Urbain à Venerque pour un montant global de 3578,40€. Ces nouvelles tables sont venues remplacer celles existantes au niveau de l'aire de jeu. Les anciennes ont été repositionnées dans la même zone, à des endroits moins fréquentés, près de la table de ping-pong et du terrain de pétanque.

Quant aux bancs, ils sont en cours d'installation près de la cabane de Pichou et le long du chemin de la Tuilerie, pour permettre une halte aux promeneurs. Deux d'entre eux seront également positionnés près du nouveau terrain de pétanque. Un dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental et aussi auprès du Conseil Régional.



TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE RÉSEAU PLUVIAL AU LOTISSEMENT BERNARDINE

Le réseau des eaux pluviales du lotissement Bernardine a été transformé pour éviter le risque d'inondation des riverains lors de fortes pluies. Ces travaux ont été réalisés par Réseau31 pour un montant de 13158,38€ TTC et sont subventionnés à près de 70% par le Conseil Départemental, dans le cadre du dispositif « pool routier ». Le piétonnier peu utilisé a été supprimé (de l'herbe sera semée à l'automne) et un candélabre déplacé à l'intersection entre le chemin de la Tuilerie et le chemin de Rivel.



À LA UNE DE VOTRE COMMUNE

EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

En 2023 un nouveau tracteur tondeuse a été acheté par la Mairie. En 2024, la commune a investi dans **deux équipements adaptables au tracteur** pour un montant global de 11580€ : une épaveuse et un tondo-broyeur. Ces outils vont faciliter le travail de tonte et permettre la mécanisation de tâches usantes pour nos employés. Un gain de temps pour la réalisation de ces tâches est également escompté ainsi que la reprise en régie d'une partie de l'entretien des talus et des chemins communaux, actuellement dévolu à une entreprise extérieure. Un dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental.

Le réseau de téléphonie au cuivre, qui permet le fonctionnement du téléphone fixe et de l'ADSL, sera supprimé en 2027. En conséquence, il n'y aura plus d'offres commerciales proposées par les opérateurs à compter de janvier 2026. La fermeture technique, rendant inutilisable téléphone fixe et internet via ADSL/VSL, interviendra quant à elle en janvier 2027.

Vétuste et nécessitant des dépannages réguliers, **le coffret électronique de relayage des cloches de l'Eglise** sera remplacé prochainement par la Société Bodet Campanaire.

Cet investissement d'un montant de 3603€ a fait l'objet d'une demande de subventions auprès du Conseil Départemental.

En juillet, le Conseil Départemental a rénové **notre route principale (RD43)** et a retracé les lignes discontinues. Par ailleurs, afin de répondre à des impératifs de sécurité et pour englober plus d'habitations à l'agglomération, les panneaux d'entrée du village seront déplacés. Le radar pédagogique côté Est Grépiac sera repositionné pour éviter qu'il soit à nouveau endommagé. À cet endroit, la zone à 30km/h débutera à l'entrée du lotissement l'Oustal. Des marquages au sol rappelant la limitation à 30 km/h seront réalisés sur toute la traversée du village par la société Signaux Girod et financés via le dispositif « amendes de police ».



DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

NOUVEAU : TRANSPORT À LA DEMANDE

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain met en place un transport à la demande sur le territoire pour faciliter vos déplacements quotidiens. Ce nouveau service public de mobilité, destiné aux habitants du Bassin Auterivain, vise à faciliter l'accès aux services de proximité à moindre coût (1€ aller simple / 2€ aller-retour). Lors de la phase de lancement, les trajets s'effectuent selon des circuits fixes répartis sur les 19 communes du territoire, avec des jours et des horaires prédéfinis.

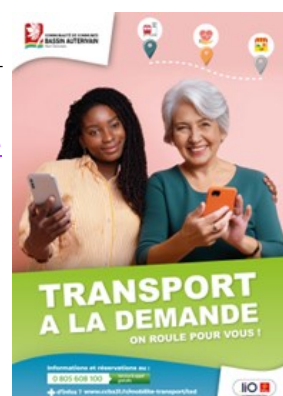
Comment utiliser le TAD ?

- Notre commune est desservie le jeudi matin, au niveau de l'arrêt de bus devant la Mairie référence TAD030.

- Elle fait partie d'une boucle intégrant Auragne, Labruyère-Dorsa, Grépiac, Venerque et Le Vernet. Vous pourrez ainsi vous déplacer au sein de ces communes ce jour-là.
- Réservez votre trajet la veille en appelant gratuitement le numéro vert 0 805 608 100.
- Rendez-vous aux heures et aux arrêts (aller-retour) indiqués lors de votre réservation.

Toutes les infos et tous les trajets possibles ici :

<https://www.ccba31.fr/mobilite-transport/tad/>





DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

FORUM POUR L'EMPLOI

Le service emploi de la Communauté de Communes du Bassin Aute-rivain (CCBA) organise un forum Emploi - Insertion - Formation le **jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h30 à la salle Horizon à Mire-mont**. Des dizaines d'offres d'emploi inédites seront proposées à proximité de chez vous, avec des espaces de recrutement dédiés aux secteurs d'activité à fort potentiel de recrutement comme : BTP, in-dustrie, vente, agriculture espaces verts, transport logistique, grande distribution, intérim, service à la personne, santé, etc.



REZO POUCE

Rezo Pouce est un réseau d'auto-stop de proximité en France. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux be-soins en mobilité des personnes en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine. Quelques com-munes de la CCBA ont expérimenté ce dispositif et en juillet dernier, les élus communautaires ont décidé de maintenir et amplifier le dispositif. Notre commune se positionnera prochainement pour qu'un arrêt Rezo Pouce soit créé à Labruyère-Dorsa.



NATURE ET ENVIRONNEMENT

LES HAIES LE LONG DU RIVAL MONTRÉES EN EXEMPLE

Les élus du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège (SYMAR) et de la CCBA, ainsi que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sont venus le 11 juin visiter les plantations réalisées tout le long du chemin du Rival. Pour mémoire ce secteur a bénéficié de plusieurs phases de plantations et présente aujourd'hui un bel alignement d'arbres densifié par de nombreux ar-bustes, une petite zone humide et sur sa première partie par de jeunes saules vigoureux qui évolueront à terme vers des saules têtards, grâce à la taille effec-tuée par le SYMAR. Ce secteur a été présenté par les techniciens de rivière à leurs élus comme un exemple tant sur le plan du résultat paysager que sur le plan du partenariat : la collaboration entre notre commune, le SYMAR, le chantier d'insertion de la CCBA et l'associa-tion Arbres et Paysages est une réussite !

Les bienfaits d'une telle haie ont été longuement par-tagés et le terme « Solutions fondées sur la Nature » a été évoqué, car ce même jour un forum rassemblant plusieurs centaines de personnes était organisé sur ce





... NATURE ET ENVIRONNEMENT

sujet à Toulouse. Les Solutions fondées sur la Nature sont des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés. La régénération d'une telle haie est clairement une solution fondée sur la nature qui participe à répondre à de nombreuses problématiques comme le changement climatique (brise vent, etc...), la prévention des risques naturels (limitation de l'érosion et des inondations, etc.), le souci de bien-être (à l'ombre de cette haie, il fait quelques degrés de moins en été, ce qui est appréciable ! D'ailleurs c'est un des endroits du village où nous installerons très prochainement deux bancs) ou encore la lutte contre les ravageurs des cultures (accueil d'une biodiversité riche et notamment d'auxiliaire des cultures dont les prédateurs des ravageurs), etc.



... PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

MERCI AU CMJ POUR SON IMPLICATION

Lilou, Quentin, Lucie, Alexandre et Adrien ont participé au vide grenier organisé par le foyer rural en mars.

Ils ont réalisé une vente de gâteaux. Ils se sont autogérés, de la logistique (liste des gâteaux, quantités, budget, achat de matière première, fabrication, mise en place, et estimation des prix de vente) à la vente. Ils ont tenu en parallèle un stand de vente de livres et de jeux.

Un remerciement particulier pour Lilou, qui a généreusement vidé ses placards et fait don des jeux qu'elle n'utilisait plus et qui a ainsi pu faire augmenter le bénéfice de la journée, soit un peu plus de 200€ dans leur cagnotte !

Le CMJ a aussi participé à la commémoration du 8 mai 1945 et à la réunion pour le projet de travaux à la salle des fêtes.

Bravo à tous les cinq !



ATELIER FABRICATION DE MARQUE-PAGES

La bibliothèque municipale a organisé le samedi 27 avril un atelier **Marque-pages et initiation au caviardage**.

Adultes et enfants sont venus participer à cet atelier, et ont partagé un moment agréable de détente et de partage. Chacun a pu repartir avec sa ou ses créations.



PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

GRAND MÉNAGE À LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 20 avril, les bénévoles de la bibliothèque, du foyer et du CMJ s'étaient retrouvés pour faire un grand ménage dans la petite salle à côté de la mairie. Celle-ci abrite la bibliothèque, elle accueille le foyer rural et est aussi ponctuellement utilisée par les jeunes pour se retrouver.

Merci à tous pour ce beau moment d'entraide qui a pris fin avec une auberge espagnole.



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés proposé par le Foyer Rural a permis de rassembler au printemps bon nombre des plus de 65 ans du village. Un moment de convivialité apprécié et couplé cette année avec la chasse aux œufs de Pâques, invitant ainsi à un précieux échange intergénérationnel.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Vendredi 20 septembre à 20h30 :

Concert dans l'église de notre village. Le duo d'artistes aux inspirations jazz et flamenco, Jérémy Rollando et Mayu, égayerons nos oreilles avec de la world musique. N'hésite pas à venir découvrir leur univers !

Billetterie sur place, sans réservation. Entrée 10€. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Dimanche 22 septembre de 14h à 18h :

Visite libre et gratuite de l'église et de son petit musée pour les journées européennes du patrimoine.

Samedi 5 octobre de 14h à 17h :

Formation aux gestes de 1^{ère} secours, avec l'intervention de la Fédération Française de Cardiologie.

En novembre

Apéro livres organisé par la bibliothèque. Venez partagez vos lectures en toute simplicité.





PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

RETOUR SUR LA FÊTE DU VILLAGE

Les 16, 17 et 18 août avait lieu la fête dans notre village organisée par le Foyer Rural.

Dès le vendredi soir, le ton était donné : bonne ripaille avec un cassoulet concocté par la Maison Bernat à Auterive, et super ambiance assurée toute la soirée par notre top DJ Labruyétois DJEREM.

Le samedi, les festivités commençaient en début d'après-midi avec un concours de pétanque où de nombreuses équipes, de grands et de petits, s'affrontèrent jusqu'en début de soirée avant de laisser la place à la succulente entrecôte de la Maison Descuns, boucher au marché des Carmes, cuisinée par le Foyer Rural. Le groupe FM80 assurait ensuite la soirée musicale jusque tard dans la nuit, avant que soit servie la soupe à l'oignon mijotée par Thomas Bertrand aux alentours de 4h du matin.

Le dimanche midi, après la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts, l'apéritif musical offert par le Foyer Rural était servi sous la halle Henri Malterre avant que la désormais traditionnelle déambulation dans le village dite « la tournée du patron » ne commence. Les plus avertis et sportifs s'étaient ensuite donné rdv à 18h pour une initiation à la zumba cadencée par Julio.

Le repas du dimanche soir était proposé par Laura et Jérôme du restaurant la Terrasse à Labège, qui mirent tout le monde d'accord autour d'un très bon et fourni plateau de tapas. Le groupe Gamma clôturait enfin la soirée musicale avec une excellente prestation.

La Mairie de Labruyère-Dorsa félicite David B. et son équipe du Foyer Rural pour la réussite de cette manifestation ô combien importante pour le lien social dans le village.

Merci aussi à tous les participants pour leur bonne humeur.

